

# Le Club des villes et territoires cyclables et marchables

## Rapport d'activités 2024

*Présenté à l'assemblée générale, le 2 octobre 2024, à Strasbourg*



CLUB DES **villes & territoires**  
**cyclables et marchables**

## Sommaire

<b>LE CLUB, UN RESEAU DE COLLECTIVITES ENGAGEES POUR LES MOBILITES ACTIVES .....</b>	<b>8</b>
<i>Les collectivités adhérentes .....</i>	<i>8</i>
Les adhésions et résiliations en 2024 .....	10
<i>Un budget dynamique en 2023.....</i>	<i>11</i>
<i>De nombreuses conventions avec les partenaires en 2024.....</i>	<i>11</i>
<i>La gouvernance du Club.....</i>	<i>12</i>
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	12
<i>Une équipe salariée renforcée .....</i>	<i>13</i>
<i>La fusion en cours avec Vélo &amp; Territoires .....</i>	<i>13</i>
<i>Le Club des élus nationaux pour le vélo .....</i>	<i>8</i>
<i>Le Club, membre de l'Alliance pour le vélo .....</i>	<i>8</i>
<i>Un renforcement des échanges avec les autres associations d'élus .....</i>	<i>8</i>
<i>Le Club, membre de France vélo .....</i>	<i>9</i>
<i>Les partenaires associés au Club.....</i>	<i>9</i>
Les institutions et têtes de réseaux.....	9
Les acteurs des services vélo et de l'industrie du cycle.....	10
<b>LES RESSOURCES, LES PROJETS ET LES EVENEMENTS AU SERVICE DU RESEAU ET DES MOBILITES ACTIVES... 10</b>	<b>10</b>
LES OUTILS DE COMMUNICATION DU CLUB .....	10
<i>Le Fil des mobilités actives .....</i>	<i>10</i>
<i>Le site internet .....</i>	<i>10</i>
<i>Les réseaux sociaux.....</i>	<i>10</i>
<i>Le magazine Ville et Vélo .....</i>	<i>8</i>
<i>La présence médiatique du Club .....</i>	<i>8</i>
LES PUBLICATIONS DU CLUB.....	9
<i>La plateforme « Investir pour le vélo et la marche ».....</i>	<i>9</i>
<i>Un guide sur les services vélo pour accompagner les collectivités territoriales.....</i>	<i>9</i>
<i>Les Actes des Rencontres de la marche en ville .....</i>	<i>10</i>
<i>Le programme ID-Marche.....</i>	<i>10</i>
<i>Les dossiers du Club .....</i>	<i>10</i>
<i>Exploration et plaidoyer sur la santé .....</i>	<i>11</i>
LES TEMPS ET LES OUTILS D'ANIMATION DU CLUB .....	11
<i>La liste de discussion pour les adhérents : le réseau technique .....</i>	<i>11</i>
<i>Les rendez-vous de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » .....</i>	<i>12</i>
Les visites .....	12
Les petits-déjeuners .....	12
<i>Les Rencontres nationales Mobiscol (écomobilité scolaire).....</i>	<i>12</i>
<i>Les groupes de travail, interventions et webinaires par thématiques .....</i>	<i>13</i>
Le Savoir rouler à vélo (SRAV) .....	13
ICAMV .....	13
Cohabitation et apaisement de l'espace public .....	13
Commerce.....	14
Le Club des Territoires démonstrateurs.....	14
Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) .....	14
<i>La fabrique prospective villes moyennes et petites villes.....</i>	<i>15</i>
<i>Les autres participations et interventions clés du Club.....</i>	<i>15</i>
<i>Mai à vélo .....</i>	<i>16</i>
<i>L'Espace mobilités actives de l'Eumo Expo .....</i>	<i>16</i>
<i>Les Talents du vélo et de la marche .....</i>	<i>16</i>
ANNEXE 1 - CARTE DES COLLECTIVITES ADHERENTES.....	17
ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES ADHERENTES.....	18

## Le Club, un réseau de collectivités engagées pour les mobilités actives

### Les collectivités adhérentes

En septembre 2024, 243 collectivités adhérentes composent le réseau du Club des villes et territoires cyclables et marchables, dont 154 Commune ; 85 EPCI ; 2 Départements et 3 Régions.

Le réseau du Club est présent dans les 13 régions métropolitaines, ainsi que dans 3 territoires d'Outre-Mer (Mayotte, La Réunion, et la Guyane), avec une plus forte représentation en Ile de France et en Nouvelle Aquitaine.

Carte et liste des collectivités adhérentes par régions et départements en **Annexes**.

L'essentiel du réseau est composé de collectivités de petite et moyenne taille :

**243** collectivités

**155** Communes

**85** EPCI dont 7 syndicats

**2** Département

**3** Régions

**1/4**

des collectivités comptent entre 30 000 et 100 000 habitants (68 collectivités)

**1/3**

des collectivités comptent moins de 30 000 habitants (82 collectivités)

**1/5**

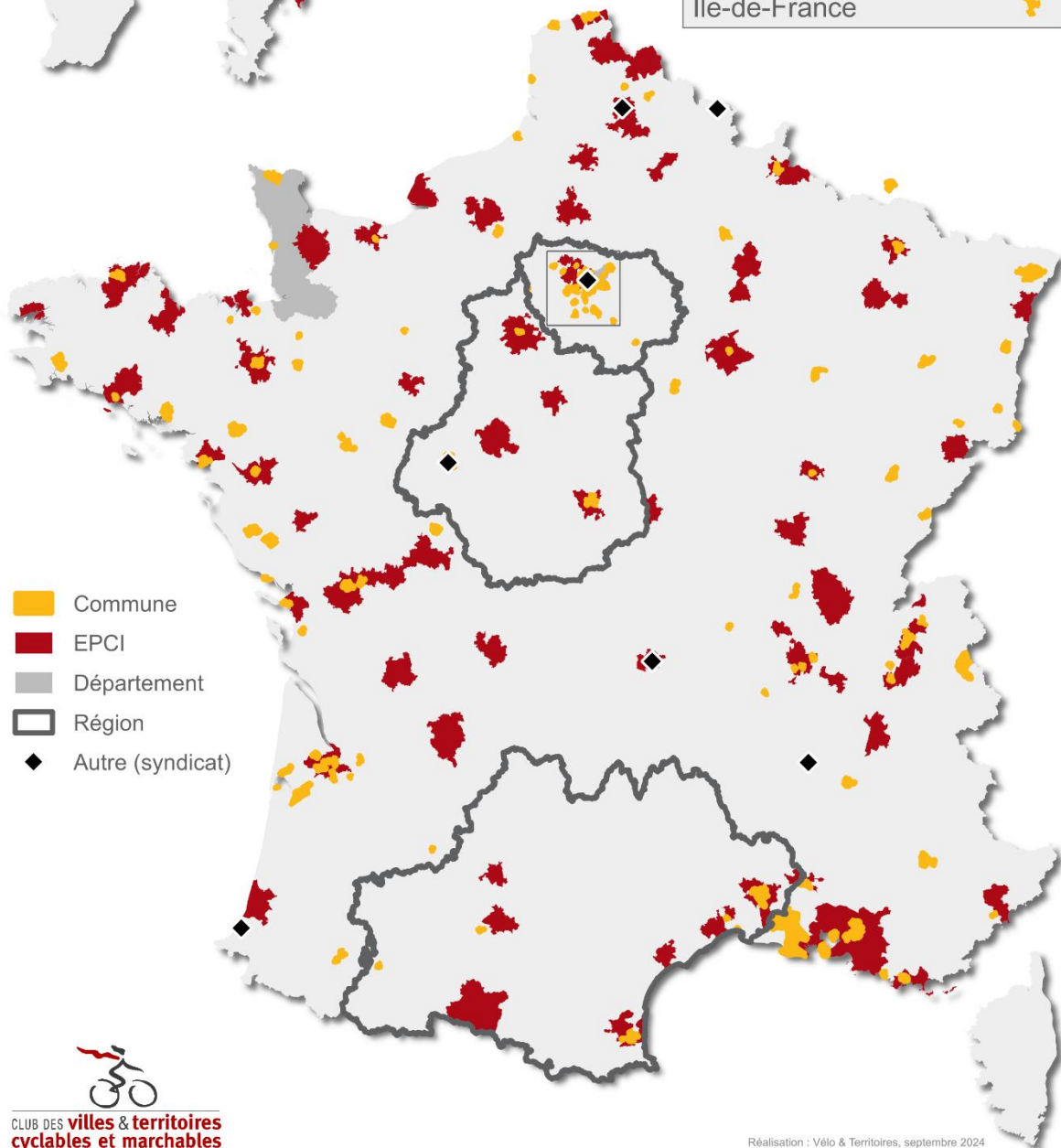
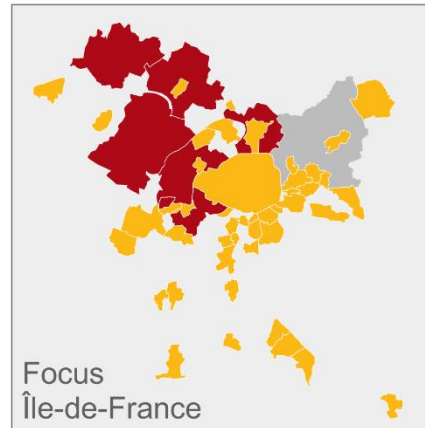
des collectivités comptent entre 100 000 et 200 000 habitants (45 collectivités)

**1/5**

des collectivités comptent plus de 200 000 habitants (44 collectivités)

## Les adhérents du réseau

Outre-mer



### ***Les adhésions et résiliations en 2024***

Données mise à jour en septembre 2024.

10 collectivités ont rejoint le Club entre janvier et septembre 2024 :

- Commune d'Annecy
- Commune de Die
- Commune d'Ecurie
- Commune d'Enghien-les-Bains
- Commune de Vendargues
- Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône
- Communauté intercommunale des Villes solidaires (CIVIS)
- Clermont Auvergne Metropole
- Grand Paris Sud
- Syndicat Mixte Des Transports Urbains De La Sambre

Et 10 sont en cours d'adhésion :

- Commune d'Arras
- Commune de Cergy
- Commune de Fontainebleau
- Commune de Melle
- Commune de Vauclin
- Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
- Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane
- Commune de Saint-Julien-en-Genevois
- Communauté d'agglomération du Grand Villeneuveois
- Hauts de France Mobilités

Par ailleurs, il y a eu 11 départs cette année (dans l'ordre de chronologique des départs)

- Paris-Saclay
- Commune de Châtelleraut
- Commune de La Grande-Motte
- Commune de Plessé
- Communauté d'agglomération de chalons en champagne
- Commune de Perpignan
- Commune de Soler
- Commune de Cenon
- Saint-Malo agglomération
- Commune de Vélizy Villacoublay
- Commune d'Aizenay

### Un budget dynamique en 2023

En 2023, les produits de l'association s'élevaient à 868 908,47 euros dont 607 062,78 euros de cotisations, soit environ 71 % des recettes et 220 000 euros issus de subventions, soit environ 26 % des recettes. Les produits progressent de 8,58% par rapport à l'année précédente.

Les financeurs, étaient, par ordre de montant de subvention : l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo et de la marche (Ciduvm), l'Agence de la transition écologique (Ademe), le ministère des Sports et la Délégation à la sécurité routière (DSR).

Le total des charges s'élevait à 797 097 euros. Les charges sont stables par rapport à l'année passée (+0,3 %).

Les ressources humaines représentent 63% des charges de l'association.

L'Eurl Ville et vélo a réalisé un chiffre d'affaires de 103 595 euros en 2023, issue des recettes liées à l'organisation de l'espace mobilités actives lors des RNTP de Clermont-Ferrand.

### De nombreuses conventions avec les partenaires en 2024

En 2024, le Club est soutenu financièrement dans ses projets par des conventions annuelles ou pluriannuelles, par différents ministères et établissements publics. Selon le budget prévisionnel, le montant des subventions reçues en 2024 serait de 197 000 euros, soit 23 000€ de moins qu'en 2023. Une diminution qui s'explique par la subvention exceptionnelle reçue par l'ANCT en 2023 et la non-reconduction par le ministère des sports de son soutien. Une baisse atténuée par l'augmentation de la subvention 2024 de la Ciduvm.

Les financeurs sont, par ordre de montant de subvention : le ministère des transports via la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo et de la marche (Ciduvm), l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Délégation à la sécurité routière (DSR). Ainsi les subventions sont issues des mêmes partenaires qu'en 2023, à l'exception du ministère des Sports n'a pas souhaité renouveler le conventionnement cette année.

En 2024, le Club est également lié par plusieurs conventions avec de nombreux partenaires de l'écosystème mobilités actives et au-delà :

Avec Agir transports, une convention permet de proposer une offre de formation très complète aux adhérents, qui bénéficie de la gratuité pour une quinzaine de sessions.

Avec le Cerema, afin de coopérer étroitement, notamment pour la coanimation de la plateforme mobilités piétonnes.

Avec des universités et grandes écoles, comme la convention toujours en cours avec l'université Gustave Eiffel pour évaluer le potentiel de la marche dans les collectivités adhérentes du Club.

A la rentrée 2024, le Club envisage de renouveler sa convention de partenariat avec Sciences Po Saint Germain-Saint Quentin pour travailler sur la conception d'un benchmark et d'un plaidoyer sur les politiques et actions de santé publique en lien avec les politiques cyclables et marchables.

La convention signée avec l'Union sociale pour l'habitat en 2023, a permis de renforcer la coopération avec le réseau de bailleurs sociaux, notamment dans la perspective des travaux menés sur les QPV.

Une convention est également en cours de signature avec Wimoov, acteur clé de la mobilité inclusive. La signature est prévue pendant le Salon des maires et des collectivités locales.

Le Club a également signé une convention inédite avec l'opérateur Kéolis et souhaite proposer ce type de partenariat aux autres opérateurs de transport.

## La gouvernance du Club

En 2024, le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises (31 janvier, 15 mars, 3 juillet et 6 septembre)

Dans le cadre de la fusion avec Vélo & Territoires, un séminaire commun aux conseils d'administration de V&T et du Club s'est déroulé à Lyon, le 8 et 9 mars. En parallèle, des membres volontaires des deux conseils d'administration se sont réunis à plusieurs reprises pour les travaux de convergence.

**Présidente** : Françoise ROSSIGNOL, maire de Dainville et première vice-présidente de la communauté urbaine d'Arras

### Vice-présidents :

- Fabien BAGNON, vice-président de Lyon Métropole
- Michel GILLOT, adjoint au maire de Saint-Cyr-sur-Loire, délégué du syndicat des mobilités de Touraine
- Maria JEBLI-CHEDEVILLE, adjointe au maire de Chartres
- Patrice PATTEE, adjoint au maire de Sceaux

**Trésorière** : Valérie FAUCHEUX, adjointe au maire de Rennes

**Trésorier adjoint** : Jean-Luc GIBELIN, vice-président de la région Occitanie

**Secrétaires** : Florence LASSERRE, Conseillère communautaire du syndicat des mobilités Pays Basque Adour et Pierre HAMELIN, Adjoint au maire de Jurançon

**Membres du Bureau** : David BELLARD, Paris (75) ; Nicolas BONNET, SMTC Clermont-Ferrand (63) ; Delphine BURKLI, Ile-de-France Mobilités ; Dominique CARRE, Plaine Commune (93) ; Michel GILBERT, Bures-sur-Yvette (91), Alain JUND, Strasbourg Eurométropole (67) ; Nathalie KOENDERS, Grand Dijon (21) ; Christophe PREVOST, Metz Métropole (57) ; Laurence WIESER, Grand Nancy (54).

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Frankie ANGEBAULT
- Gregory BARTHOLOMEUS
- Gilles BEGOUT
- Brice BONNEFOUX
- Sébastien BOUSSION
- Maxime BOYER
- Marc BRUNET
- Charline CAILLIEREZ
- Gérard CHAUSSET
- Aline DE MARCILLAC
- Laure DECHAVANNE
- Anne DUMORTIER
- Corentin DUPREY
- Mathieu FAILLER
- Marie-Amélie FERRAND-COCCIA
- Patrick GANNON
- Francis GAZEAU
- Aurélie GIRARD
- Philippe LE SOURNE
- Guillaume LEDEBT
- Thierry LESAUVAGE
- Michel MAGNIEZ
- Nicolas MARTIN
- Marielle PARENT
- Christophe PIERCY
- Perrine PRECETTI
- Olivier PRENTOUT
- Christian PROPONET
- Isabelle RAMI
- Kévin SCHWENDEMANN
- Olivier STERN
- Laurent TAUPIN
- Patrick TROGLIA

## Une équipe salariée renforcée

L'équipe a évolué et s'est renforcée. Elle se compose de 10 personnes en septembre 2024.

- Secrétaire générale : Catherine Pilon,
- Pôle administratif : Pénélope Balaÿ (3 jours par semaine, CDD) et Emmanuelle Narcy (2 jours par semaine, prestation) ont repris le poste d'Elise Guiovanna (partie en février 2024), avec l'appui d'un assistant administratif, Aymeric Imbert (2 jours par semaine, CDD)
- Cinq chargés de mission : Luc Berman ; Romain Legros ; Jeanne Limousin (CDD de 4 mois depuis septembre) ; Thibault Hardy ; Valentin Joubert, Anne-Laure Tournier (depuis octobre)
- Chargée d'études Doctorante CIFRE : Aude Raynaud
- Deux stagiaires ont été accueillis dans l'année : Dora Baklouti et Jeanne Limousin (embauchée en CDD à la suite de son stage)



L'équipe du Club



L'équipe du Club réunie avec l'équipe de Vélo & Territoires, Septembre 2024, à Dijon

## La fusion en cours avec Vélo & Territoires

Les deux associations ont poursuivi leurs travaux pour acter leur fusion en 2025, en inter CA et dans des commissions dédiées (barème, communication, comité de pilotage).

Les équipes salariées se sont rassemblées à deux reprises : une première fois pour une journée de travail à Lyon avec le cabinet Allent et une deuxième fois à l'occasion d'un séminaire d'équipe à Dijon,



le 12 et 13 septembre. Elles ont multiplié les participations croisées dans les temps forts de l'une et de l'autre.



### **Le Club des élus nationaux pour le vélo**

Lancé le 5 juillet 2012 à l'initiative du Club, ce collectif a été renouvelé après les dernières élections législatives de 2024. A ce jour (2 octobre 2024), [le Club des élus nationaux pour le vélo compte 77 membres](#), 21 sénateurs et sénatrices et 56 député.es.

Il est actuellement animé par quatre co-présidents.es : Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube ; Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin ; Guillaume Gouffier-Valente, député du Val-de-Marne ; Marietta Karamanli, députée de la Sarthe.

Cette année, l'enjeu principal du Club des élus nationaux pour le vélo est de soutenir la mobilisation des collectivités qui restent dans l'attente des arbitrages concernant l'annonce des lauréats du 7ème appel à projets « aménagements cyclables », et le lancement du 8ème, ainsi que le 2ème AP territoires démonstrateurs et de défendre une loi de finances favorable aux investissements publics pour les modes actifs.

### **Le Club, membre de l'Alliance pour le vélo**

L'Alliance pour le vélo - réunissant le Club, Vélo & Territoires, la FUB, l'USC et l'APIC - a poursuivi ses actions de plaidoyer au cours de l'année 2024. Notamment dans le cadre des élections européennes et des législatives anticipées. L'alliance s'est également mobilisée pour le prolongement des CEE (Alvéole Plus ; Génération Vélo ; ColisActiv' ; Objectif Employeur Pro-Vélo) et pour défendre des arbitrages favorables aux modes actifs dans un contexte de contractions budgétaires.

### **Un renforcement des échanges avec les autres associations d'élus**

Le partenariat avec le GART s'est poursuivi avec la participation aux rencontres nationales du transport public à Clermont Ferrand et l'animation de l'espace mobilités actives dans le cadre de l'Eumo Expo, à Strasbourg, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2024.

Le Club a poursuivi son partenariat avec l'Association des maires de France (AMF). Le Club participera pour au salon des maires et des collectivités locales avec Vélo & Territoires. La remise des prix des Talents du vélo et de la marche sera faite à cette occasion.

Le Club s'est également rapproché de l'association Centre-Ville en mouvement dans le cadre du travail mené sur les liens entre aménagement favorable aux modes actifs et développement de l'attractivité commerciale. Le Club est notamment intervenu lors des 18<sup>ème</sup> Assises du Centre-ville, à Avignon.

Dans son travail d'exploration sur la santé, le Club s'est également rapproché de l'association Réseau Villes Santé en participant à ses Rencontres, à Bordeaux.

## Le Club, membre de France vélo

Dans la continuité de l'investissement du Club depuis de nombreuses années pour mettre en avant la filière française du vélo. Rappelons la parution du premier [Cycling](#), made in France pour le salon international Vélocity 2015, réactualisé en 2023 par le Club et [le tour de France de la filière vélo](#) qui avait débouché sur le [rapport](#) confié au coprésident du Club des élus nationaux, Guillaume Gouffier-Valente. L'année 2024 marque une avancée majeure : la signature d'un contrat de filière économique du vélo fin juin ([France Vélo](#)), par six ministres (Transition écologique, Industrie, Transports, Tourisme, Sports, Emploi et Formation) et les membres fondateurs, dont le Club.

Le Club poursuit le travail de développement de la filière en tant que membre fondateur de son comité de pilotage. Le Club a participé à la journée de lancement de la filière, le 20 septembre, à Paris (Business France).

Un dossier du Club est en cours de réalisation sur la place des collectivités dans la filière vélo.



Journée de lancement de la filière, 20 septembre 2024, à Paris (Business France)

## Les partenaires associés au Club

### Les institutions et têtes de réseaux

- 60 millions de piétons
- ADDRN (Agence pour le développement durable de la région nazairienne)
- Cerema (Centre d'études et expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
- Fabrique des Mobilités
- INCM (Institut national du cycle et du motocycle)
- Institut Paris Région
- L'association française de développement des véloroutes et voies vertes (AF3V)
- La Fédération française de cyclotourisme (FFCT)
- La Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP)
- La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB)
- MOBILIANS (Filière nationale du commerce et de la réparation du cycle et du motocycle)
- Rue de l'Avenir France
- UNION Sport & Cycles

### Les acteurs des services vélo et de l'industrie du cycle

- 2R Aventure
- Abri Plus
- ADC-Cyclable
- Altinnova
- Arcade Cycles
- Cycleurope
- Cyclez
- Cykleo
- Douze Cycles
- Eco Compteur
- Fifteen
- Géovélo
- Green On
- Kéolis
- Iter
- Mobivia
- Moustache Bikes
- Roland RIBI & ASS

## Les ressources, les projets et les événements au service du réseau et des mobilités actives

### Les outils de communication du Club

#### Le Fil des mobilités actives

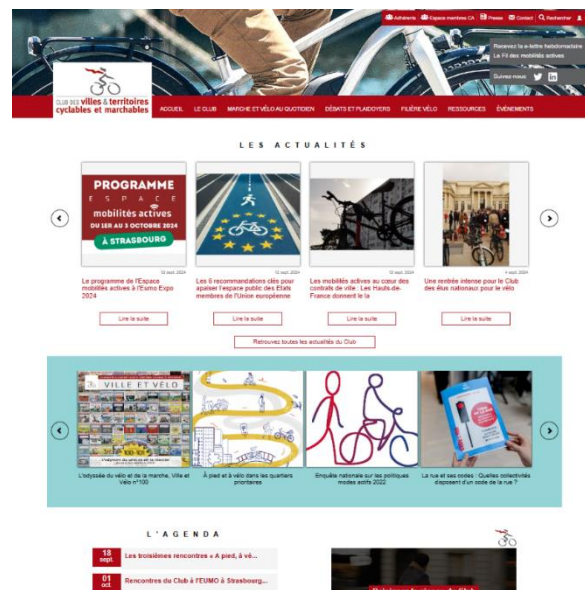
La lettre d'information hebdomadaire [Le Fil des mobilités actives](#) est adressée tous les jeudis, à midi, à 7 500 abonnés par mail et auprès de 5600 abonnés sur LinkedIn. Elle informe sur l'actualité politique, institutionnelle et médiatique liée aux mobilités actives. Elle relate le positionnement du Club et son activité ainsi que celle de ses adhérents.

31 Newsletters ont été envoyées entre janvier et septembre. 12 seront envoyées d'ici la fin de l'année, soit 43 au total.



#### Le site internet

Le site du Club est régulièrement mis à jour ([actualités](#), [agenda](#), [publications](#)). Dans le cadre de la fusion avec Vélo & Territoires, un nouveau site est en cours de création pour la nouvelle entité.



#### Les réseaux sociaux

Le Club compte 13 036 abonnés sur X (Twitter) ainsi que 5 594 sur [LinkedIn](#). Ces deux réseaux sociaux sont régulièrement alimentés en contenus relatifs à l'actualité du Club (publications, interventions, évènements).

## Le magazine Ville et Vélo

Le numéro 102, envoyé en janvier 2024



Le numéro 103, publié en mai 2024 (aucune édition supplémentaire prévue en 2024)



## La présence médiatique du Club

La conférence de presse de rentrée du Club s'est tenue le 17 janvier 2024 au Sénat, avec la participation de 11 journalistes. L'animation par Françoise Rossignol a été suivie par la prise de parole de deux parlementaires, Guillaume Gouffier-Cha et Jacques Fernique, co-présidents du Club des élus nationaux pour le vélo.

Le Club a publié [6 communiqués de presse](#) cette année.

Le Club a bénéficié de près de **100** articles entre le 1<sup>er</sup> janvier et mi-septembre 2024 :

**1/3** dans la presse écrite et l'audiovisuel

**2/3** dans la presse en ligne ou sur des sites spécialisés



**Documents sauvegardés**

Le Monde	Mardi 25 septembre 2024 à 10
<b>Titre</b>	Le Monde
<b>Nom de la source</b>	Mardi 25 septembre 2024
<b>Type de source</b>	La Tribune (France) - no. 7945
<b>Pression - journal</b>	- p. 69
<b>Nationalité</b>	- 568 mots
<b>Quotidien</b>	
<b>Couverture géographique</b>	Nationale
<b>Provenance</b>	France

### Financement du « plan vélo » : le cri d'alarme des collectivités

Pierre Maréchal

Dans une lettre au Premier ministre, plusieurs associations redoutent que ce programme à 2 milliards d'euros fasse les frais des prochains arbitrages budgétaires.

**L** « plan vélo » va-t-il dévaler ? C'est ce que les collectivités redoutent. Dans une lettre au Premier ministre, l'association Vélo & Territoires et le Club des villes & territoires cyclables et marchables (CVTCM), qui regroupent plusieurs centaines de collectivités, tire le sonnette d'alarme. Elles s'inquiètent pour l'avenir de ce programme à 2 milliards d'euros, qui a été lancé l'an dernier par Elisabeth Borne, et dont l'objectif est de financer des projets de vélo dans les zones d'habitat social et les zones d'habitat ancien.

Les associations ne cachent pas leur déception. « Nous voudrions vous alerter sans attendre au sujet du Fonds national vélo, qui est en panne en 2024 », déplorent-elles. Pour décrocher des subventions pour leurs projets de pistes cyclables, les collectivités ont répondu à un appel à projets fin 2023. Les résultats devaient être connus avant Noël, mais elles attendent toujours aucune nouvelle. Stéphanie Catherine Pélou, la secrétaire générale du CVTCM, Personne ne répond ! »

« **Retraite déception** »

Les collectivités craignent que l'argent ne soit pas versé.

## Les publications du Club

### La plateforme « Investir pour le vélo et la marche »

Lancée le 25 avril

A suite de la publication de la première édition du guide des coûts des politiques cyclables en 2020 ([à retrouver ici](#)), le Club a continué son travail pour apporter aux collectivités territoriales des informations, toujours plus précises, pour estimer les coûts nécessaires pour développer leur politique vélo. Soutenu par l'ADEME, le Club a mis en ligne la plateforme numérique du nouveau guide des coûts sur son site internet au printemps 2024. Cet outil permet aux collectivités de disposer de plus de 70 coûts d'actions répartis en huit thématiques d'intervention. Les travaux pour l'intégration des coûts propres aux plans piétons sont en cours et la plateforme agrège les données et retours d'expérience communiqués par les utilisateurs.

Cette plateforme va prochainement accueillir les coûts liés à la marche. Un premier COPIL avec les partenaires a été organisé le 5 septembre 2024.

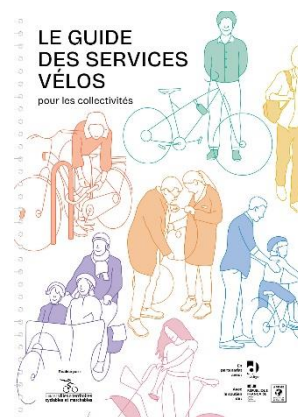
The screenshot shows the website interface for 'LA PLATEFORME DES COÛTS'. The header features the Club's logo and navigation links: ACCUEIL, LE CLUB, MARCHÉ ET VÉLO AU QUOTIDIEN, DÉBATS ET PLAIDOYERS, FILIÈRE VÉLO, RESSOURCES, and ÉVÉNEMENTS. A secondary navigation bar includes Accueil, Ressources, La Plateforme des Coûts, and A propos. The main content area is titled 'LA PLATEFORME DES COÛTS' and includes a sidebar with links to 'A propos', 'Les coûts', 'Aides financières', 'Contribuer à la plateforme', and 'Questionnaire d'évaluation du site'. The main text area is titled 'LA PLATEFORME DES COÛTS' and contains an 'A PROPOS' section. This section welcomes users to the platform, which is dedicated to estimating the costs of mobility policies. It lists the objectives of the platform, such as providing budgetary planning information, and lists the sources of data, including surveys of Club members and ADEME data.

### Un guide sur les services vélo pour accompagner les collectivités territoriales

1er octobre 2024

Afin d'accompagner ses adhérents dans la réalisation d'une politique de services à destination des habitants, le Club a réalisé un guide de recommandations à destination des collectivités. Ce guide, publié en octobre 2024 ([à retrouver ici](#)). Ce guide a pour objectif de donner des repères aux collectivités qui souhaitent proposer un ou plusieurs services vélo. Il est composé d'une série de cahiers méthodologiques revenant sur 6 catégories de services (location de vélos longue durée, location de vélos en libre-service, stationnement, aide à l'achat, apprentissage, atelier d'autoréparation). Ce guide a reçu le soutien de l'ADEME, et bénéficie également de l'expertise du cabinet de conseil Iddigo.

Un comité de relecture a été constitué impliquant 10 organisations : 5 collectivités locales (villes, communautés d'agglomération), 3 syndicats mixtes des mobilités, 2 établissements publics. Le document a été mis en forme par une graphiste, aboutissant à une publication de 50 pages.



## Les Actes des Rencontres de la marche en ville

Le collectif Place aux Piétons (regroupant le Club, la Fédération française de randonnée pédestre, 60 millions de piétons et Rue de l'Avenir) a publié, en Mai, les [Actes de la 2ème édition des Rencontres de la marche en ville](#). Celles-ci ont été organisées à Reims, les 9 et 10 novembre 2023, rassemblant plus de 170 personnes en présentiel et plusieurs à distance.



## Le programme ID-Marche

Le Club est membre du programme national ID-marche. A ce titre, il co-anime [la plateforme « mobilités piétonnes »](#) avec le Cerema sur le site Expertise Territoires. Il a accompagné le lancement du 2ème appel à projets marche du quotidien lancé par l'Ademe. Le Club était également membre du jury dont les 34 lauréats ont été annoncés mi-septembre. Dans le cadre de ce programme, différents webinaires ont été organisés : présentation du [Plan Piéton de Vichy](#) (mai), présentation de la [politique piétonne menée à Saint-Omer](#) (juin), présentation des lauréats du concours ID-Marche (septembre). La communauté "Mobilités piétonnes" compte désormais 385 membres dont 126 collectivités.

Le Club était également membre du jury du concours "Espaces publics exemplaires pour la marche" dont la première édition a été organisée entre février et juillet 2024. 5 projets d'aménagement ont été lauréats, présentant des typologies de territoires et de modes d'intervention très divers : Boisset-lès-Montrond, Cahors, Guichen, SEM Citallios pour la commune de Savigny-sur-Orge, Vauclin.

Enfin, le Club a soutenu la diffusion du deuxième appel à projets "Marche du quotidien" de l'Ademe avec 34 lauréats annoncés en septembre.

## Les dossiers du Club

Le Club a publié 2 nouveaux Dossiers du Club et 4 autres seront publiés d'ici fin 2024. Cette collection technique et stratégique lancée en 2022 comportera 14 dossiers, accessibles [ici](#).

- [Le déploiement du SRAV dans les collectivités, de la politique à la pratique](#), mars 2024
- [La sécurité des piétons et des cyclistes, un enjeu prioritaire pour les collectivités](#), juin 2024



Les thématiques des prochains dossiers à paraître : Le développement d'une stratégie piétonne ; la place des collectivités dans la filière vélo ; l'attractivité commerciale et des centre villes par le développement des modes actifs ; les externalités positive des modes actifs pour la santé publique.

## Exploration et plaidoyer sur la santé

En réponse aux orientations de travail adoptées par le conseil d'administration, le Club a mené un travail exploratoire sur les questions relatives aux externalités positives des mobilités actives en termes de santé publique et sur les politiques publiques de santé incluant les modes actifs. Dans la perspective d'un dossier du Club sur le sujet, une enquête flash a été réalisée auprès du réseau, complété par des entretiens avec des collectivités et acteurs clés.

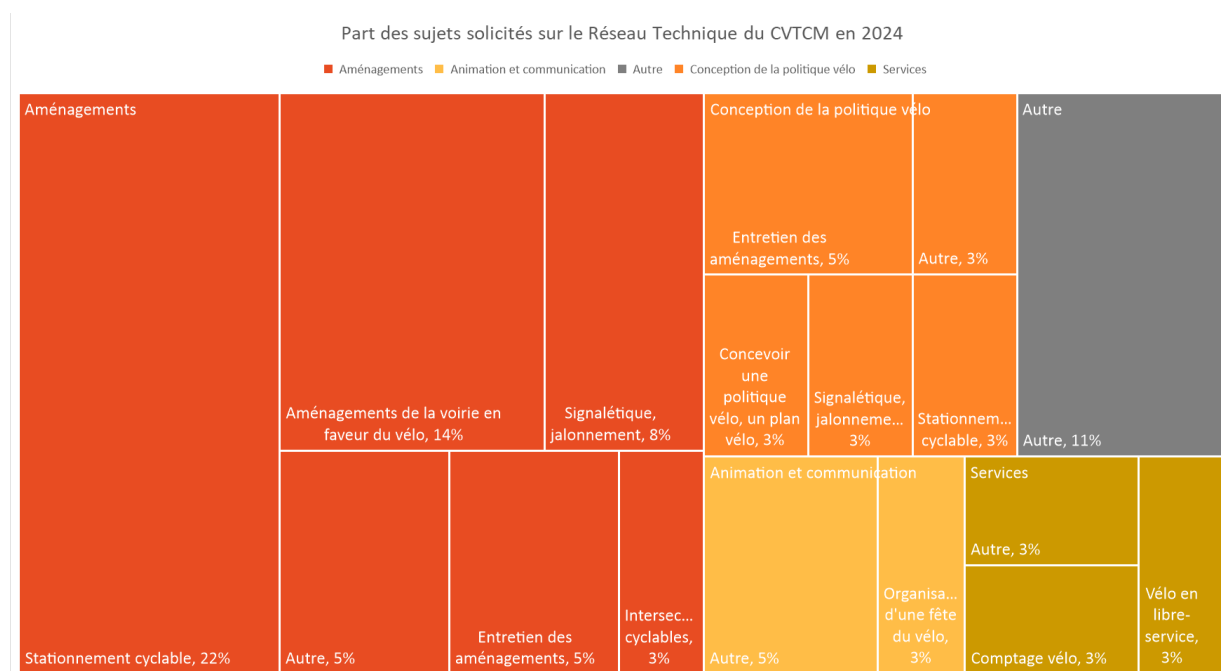
Avec l'objectif d'aller vers des techniciens et élus en charge de la santé et étendre le sujet des mobilités actives aux acteurs en charge des politiques de santé, le Club a participé aux Rencontres du Réseau villes santé, à Bordeaux.

En septembre, le Club a renouvelé son partenariat d'étude et de recherche avec Sciences Po Saint Germain en Laye (partenariat initié avec le projet sur les QPV mené en 2022) pour travailler en 2025 sur la conception d'un benchmark et d'un plaidoyer les politiques et actions de santé publique en lien avec les politiques cyclables et marchables.

## Les temps et les outils d'animation du Club

### La liste de discussion pour les adhérents : le réseau technique

La liste de discussion en libre-accès, réservée aux techniciens des collectivités adhérentes compte 380 inscrits. Cette liste de discussion permet de mettre en relation les membres du Club pour échanger sur des problématiques communes et partager des solutions concrètes mises en place dans certains territoires. Chaque semaine, de nouvelles questions sont posées et génèrent des échanges.



## Les rendez-vous de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre »

En association avec Rue de l'Avenir, le Club a poursuivi l'animation de la campagne nationale « Ville apaisée, quartiers à vivre »

L'objet de cette campagne : solliciter l'engagement de collectivités et d'associations à signer le manifeste pour améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité de ses quartiers avec une série d'engagements permettant d'apaiser l'espace public et construire la ville de demain. La campagne se décline par des moments forts tout au long de l'année

### Les visites

Une journée d'études a été proposée, à Chartres, le 5 avril en compagnie de différents élus de la ville et de la métropole dont Maria Jebli-Chedeville, vice-présidente du CVTCM.

Une deuxième journée s'est tenue à Dijon, le 18 et 19 septembre, dans le cadre des rencontres « A pied, à vélo, bien dans ma ville » organisé par Rue de l'Avenir et la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Bourgogne, en partenariat avec Dijon métropole, université de Bourgogne, Cnrs, Cerema - programme Une Voirie pour Tous, ADEME, collectif Piétons dans la métropole dijonnaise (CPMD).

Une troisième est prévue à Lille et Roubaix les 18 et 19 octobre 2024.

### Les petits-déjeuners

Dans le cadre de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre », trois petits-déjeuners ont été organisés au cours de l'année 2024, donnant la parole aux trois premières collectivités signataires de cette campagne :

- [Vitré](#), le 12 mars
- [Saint-Brieuc](#), le 6 juin
- Rennes, le 10 octobre

Début octobre 2024, la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » comptait 167 signataires : 59 collectivités et 108 associations.

## Les Rencontres nationales Mobiscol (écomobilité scolaire)

28 et 29 novembre, Aix-en-Provence

Le Club et Vivacités IDF organiseront les rencontres nationales Mobiscol à Aix-en-Provence du 28 et 29 novembre. Événement organisé en partenariat avec la ville, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Pays d'Aix. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire. ([Le programme](#) et [les inscriptions](#)).

En amont des rencontres nationales Mobiscol, trois webinaires qui donnent la parole aux chercheurs.eu.se, sont organisés durant l'année : Le 3 avril, [l'enregistrement et les supports de présentation sont disponibles ici](#). Le Mercredi 12 juin, [l'enregistrement et les supports de présentation sont disponibles ici](#). Le 3<sup>e</sup> webinaire sera organisé au dernier trimestre 2024.





## Les groupes de travail, interventions et webinaires par thématiques

### *Le Savoir rouler à vélo (SRAV)*

*17 avril et 18 septembre*

En complément des temps Mobiscol, 2 groupes de travail sur les enjeux politiques du Savoir Rouler à Vélo ont été organisés le 17 avril entre les élu.es du Club. Il a été suivi d'un groupe de travail pour lever les freins sur l'organisation du bloc 3 dans les territoires denses, réunissant les technicien.nes en charge de sa mise en œuvre dans les grandes villes le 18 septembre.

Toute l'année, le club a poursuivi son plaidoyer en faveur d'une redéfinition des conditions d'accompagnement des collectivités pour mener des actions de formation au savoir rouler. Pour le moment, ce programme qui a permis de former 170 000 enfants en 2023/2024 repose sur la bonne volonté des collectivités et sur un dispositif transitoire financée par les certificats d'économie d'énergie, génération vélo (prolongé jusque fin 2025).

### *ICAMV*

*1<sup>er</sup> juin, 19 juillet, 29 août (Groupe de travail) & 2 février, 5 juin (Réunion)*

Cette année, le Club a poursuivi l'animation de l'instance de coordination du diplôme d'éducateur à la mobilité vélo (ICAMV). L'instance s'est réunie à plusieurs reprises avec l'enjeu de réinscrire le CQP Animateur Mobilité Vélo auprès du RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) afin de garantir la reconnaissance officielle et la pérennité de cette certification sur le marché du travail.

### *Cohabitation et apaisement de l'espace public*

*29 février et 25 avril*

Dans le prolongement des échanges de l'Assemblée générale de décembre 2023, le Club a mis en place un groupe de travail consacré à la thématique de la cohabitation dans l'espace public, avec notamment une attention particulière donnée à la cohabitation entre piétons et cyclistes.

La première réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 29 février et a réuni près d'une vingtaine de participants.

Une deuxième réunion s'est tenue le 25 avril permettant d'aller plus loin dans la définition des thématiques traitées et de s'accorder sur la nécessité de réaliser un questionnaire à faire circuler aux élus du Club. Celui-ci invite les élus à classer les actions qui leur semblent prioritaires à mettre en œuvre pour garantir une cohabitation apaisée sur l'espace public. Il est en cours d'analyse.

Rue de l'Avenir et d'autres partenaires associatifs ont lancé la même démarche en parallèle du GT élus. Une discussion sur les avancées respectives de ces deux groupes de travail va être organisée à l'occasion du Salon européen de la mobilité.

En parallèle de ces groupes de travail interne, le Club a organisé un webinaire avec l'ADMA et le Cerema sur les enjeux de cohabitation piétons/cyclistes, le 14 mars, à la Rochelle il a été précédemment proposé à Lille, Montpellier, Bordeaux et Clermont-Fd.

Sur le sujet, le projet de thèse en anthropologie et science politique d'Aude Raynaud (chargée d'études doctorante CIFRE) s'inscrit dans la volonté du Club d'approfondir ses connaissances sur les difficultés de cohabitation entre piétons et cyclistes. Cette thèse a pour terrains d'enquête les villes de Lyon et Paris et se concentre sur les pratiques et les perceptions des usagers et la manière dont les politiques publiques s'emparent du sujet. Dans ce cadre, le Club est intervenu dans deux événements

européens (The 10th Nordic Geographers Meeting, à Copenhague, du 24 au 27 juin et aux 6ème Rencontres francophones transport mobilité, à Bruxelles, du 26 au 28 juin.

Toujours dans la perspective des travaux sur la cohabitation, le Club s'est engagé dans la promotion des codes de la rue avec une mise en ligne d'[une cartographie des codes la rue en France](#).

### **Commerce**

*18 avril et 13 juillet*

Pour donner suite aux orientations de travaux soumises par le conseil d'administration, le Club a constitué un groupe de travail d'élus « Commerces & Mobilités actives ». Réuni à deux reprises au cours de l'année, ce groupe de travail a pour objectif d'échanger sur les moyens de se concerter avec les commerçants pour leur montrer les liens entre dynamisme commercial et aménagement de l'espace public favorable aux modes actifs et/ou contraignant la circulation automobile.

En parallèle, le Club a testé une méthodologie d'enquête, en collaboration avec la ville de Montreuil, permettant de recueillir les perceptions des usagers et des commerçants sur les mobilités actives et l'espace public. Cette méthodologie sera prochainement accessible sur l'espace adhérent du Club, à l'occasion de la publication d'un dossier du Club sur l'attractivité commerciale et des centre villes par le développement des modes actifs.

Pour réaliser ce travail exploratoire, le Club s'est rapproché d'acteurs clés du secteur. Notamment l'association de collectivités Centre-ville en mouvement. L'objectif étant de décloisonner le sujet des mobilités actives en l'introduisant dans d'autres champs de réflexion et d'action, le Club a participé en tant qu'intervenant aux Assises nationales du Centre-ville, à Avignon, 22 et 23 mai.

### **Le Club des Territoires démonstrateurs**

*10 septembre*

Le Club et Vélo & Territoires ont coanimé le premier Club des territoires démonstrateurs, le 10 septembre. Ce club est constitué des [27 collectivités lauréates de la première édition de l'appel à territoires cyclables](#) qui bénéficieront du soutien financier de l'Etat pour mettre en œuvre leurs programmes d'aménagements cyclables en pluriannualité. Cet appel à projet est le fruit d'une élaboration concertée de l'Etat avec le Club, Vélo & territoires, Intercommunalités de France et la FUB. piloté par la DGITM, le Club et Vélo & Territoires animent ce groupe de collectivités pendant les 6 années en partenariat avec le Cerema, l'Ademe, la FUB.

### **Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**

En 2024, le Club a valorisé les connaissances issues du [guide « A pied et à vélo dans les quartiers prioritaires »](#) et a sensibilisé les acteurs du Renouvellement Urbain, les bailleurs sociaux ainsi que les acteurs de la politique de la ville lors de plusieurs événements. Dans ce cadre, le Club a participé à la [Cop des quartiers, à Lille, le 11 avril](#).

Le Club a animé un webinar concernant « Les mobilités actives dans les contrats de ville » (29 mai 2024) en partenariat avec l'ADEME, la Mission Marche et Vélo, l'USH, l'ANRU, Chantier École et le réseau national des centres de ressources. 258 personnes étaient inscrit.es et 149 présent.es dont 118 collectivités. Le Club a également participé au Conseil National des villes (CNV), le 14 mai.

Avec l'Union sociale pour l'habitat (USH), le Club a poursuivi sa collaboration suite à la convention de partenariat signée en 2023. Le Club a notamment participé au comité de pilotage de d'une enquête

menée auprès du réseau de bailleur, ayant donné lieu à [la publication de fiches thématiques sur les actions des bailleurs](#) pour favoriser les mobilités actives des habitants et des salariés. Le Club a également participé au webinar de l'USH sur les mobilités, le 3 juin et au Congrès HIm, à Montpellier du 24 au 26 septembre.



Avec l'ANRU, le Club participe à ses groupes de travail « mobilités » (publication à paraître par l'ANRU avec Inddigo dont le Club est partenaire). Ce travail est prolongé en 2024, via une enquête sur la prise en compte des modes actifs dans le renouvellement urbain. Le Club est également intervenu dans un webinar ANRU sur les « quartiers résilients », le 25 juin.

[Un groupe partenarial](#) a été mis en place autour du CREM et de Rue de l'avenir avec l'IREV, auquel le Club a activement participé. Deux Webinaires ont été organisés :

- Mobilités durables et partage de l'espace
- Mobilités durables et usages de l'espace public dans les nouveaux Contrats de ville : quelles perspectives ?

Avec l'ANCT, le Club poursuit le travail de veille mené pour réaliser le guide « A pied et à vélo dans les quartiers prioritaires ». Une rencontre avec les directions des Cités éducatives et du Programme réussite éducative a eu lieu le 30 janvier 2024. Le Club a été auditionné par le Conseil national des villes le 14 mai. Le 4 septembre, le Club est intervenu dans le cadre de la fabrique prospective de l'ANCT sur la « Cohésion sociale et transitions dans les QPV en rénovation urbaine ».

### La fabrique prospective villes moyennes et petites villes

En collaboration avec l'ANCT et les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de demain, le Club participe à une fabrique prospective autour de la question « Comment renforcer les mobilités actives pour développer l'attractivité des villes petites et moyennes ? ». Cette fabrique engage un accompagnement de six territoires et sera lancée officiellement au dernier trimestre 2024 avec un prestataire en cours de sélection, pour un rendu des livrables attendu en septembre 2025. Cette fabrique est cofinancée par l'ANCT et l'Ademe, en partenariat avec la DGITM, le Cerema, l'APVF et Villes de France. Elle a été mise en place sur proposition du CVTCM.

### Les autres participations et interventions clés du Club

Les élu.es du Club et les membres de l'équipe salariée sont régulièrement conviés pour faire part de leur expertise au sein d'auditions, de colloques, manifestations locales ou nationales. Une trentaine dans l'année. Les collectivités adhérentes sont fréquemment mobilisées pour présenter leurs projets. L'occasion, à chaque fois, de rappeler les besoins des collectivités, leurs réalisations et l'intérêt du réseau. Ci-dessous les principaux rendez-vous :

- Congrès FUB, à Grenoble, du 21 au 22 mars
- Rencontres de l'heureux cyclage, à Nantes, le 29 avril
- Lancement et cloture de Mai à Vélo à Vélo in Paris, à Vincennes, du 27 au 29 mai
- Vélocity, à Gand (Belgique), du 18 au 21 juin
- Salon Drive to Zero, à Paris, le 27 juin
- Présentation de la campagne ville apaisée à l'université d'été des urbanistes à Pau , 30 aout
- Journée mobilité inclusive Wimoov (Paris), 19 septembre
- Journée de lancement de la Filière France vélo, à Paris, le 20 septembre
- Rencontres de Vélo & Territoires, à Vannes, du 6 au 8 novembre
- Salon des maires, à Paris, du 19 au 21 novembre (avec Remise des talents le 19 novembre).

## Mai à vélo

Porté par un collectif de 14 organisations, l'événement national est présidé par Maria Jebli Chedeville, vice-présidente du club. En 2024, 5 091 évènements ont été organisés, dont 3 070 challenges d'activités et 2 021 évènements en présentiels. 40% de ces manifestations étaient portés par des collectivités. Jérôme Zindy, vélo-reporter, a sillonné la France à vélo et en train et s'est rendu dans 13 territoires.

## L'Espace mobilités actives de l'Eumo Expo

1 au 3 octobre, Strasbourg

Le Club a animé, dans le cadre du Salon européen de la mobilité (EUMO Expo) qui s'est déroulé à Strasbourg du 1er au 3 octobre, l'espace mobilités actives. [Au programme](#) de cet espace :

- 26 exposants
- 14 tables rondes, débats ou présentation
- 2 visites techniques à vélo et à pied
- Présentation du Guide des services vélo (CVTCM, 2024)
- L'Assemblée générale du Club le 2 octobre, au conseil régional du Grand-Est

## Les Talents du vélo et de la marche

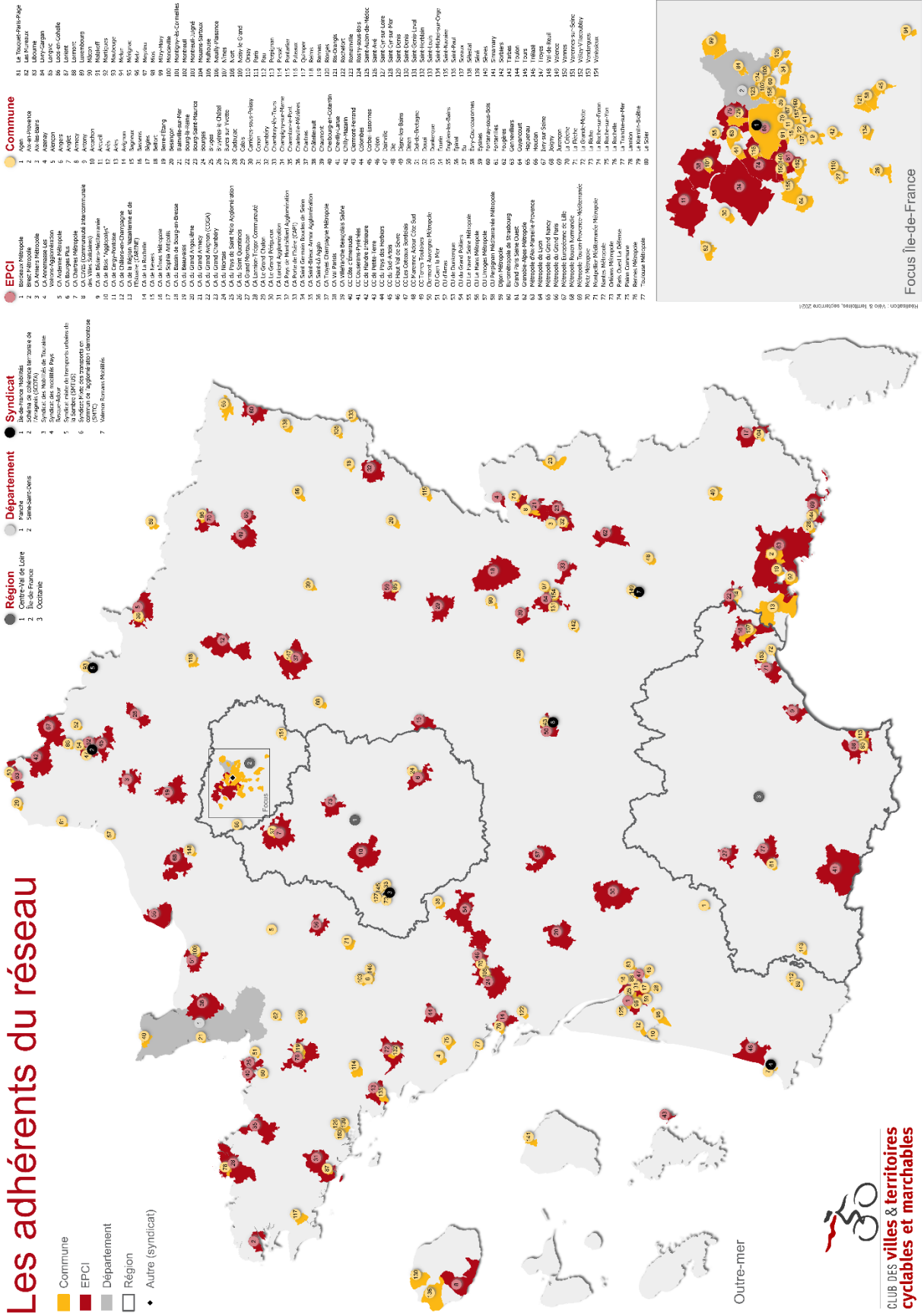
Les prix de la 14<sup>ème</sup> édition des Talents du vélo et 3<sup>ème</sup> édition des Talents de la marche seront remis à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, en novembre.

Les Talents du vélo sont soutenus par l'ADEME ; le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires ; Altinnova ; APIC ; Mobilians ; Géovélo ; INCM ; USC ; Fabrique des mobilités ; Wimoov.

Pour les talents de la marche 2024, une nouvelle structure a rejoint le jury, le Forum Vies Mobiles. Elle a ainsi rejoint les dix autres membres présents depuis la première édition : Mission Vélo et Marche de la DGTIM, Ademe, Cerema, ministère de la Santé, École d'urbanisme de Paris, Fédération française de randonnée pédestre, 60 millions de piétons, Rue de l'Avenir, ADMA.

L'entreprise Someware soutient le concours, tout comme le Forum Vies Mobiles, l'Ademe et la DGITM.

# Annexe 1 - Carte des collectivités adhérentes



## Annexe 2 - Liste des collectivités adhérentes

Collectivités	Région	Département
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	01 - Ain
CA du Saint-Quentinois	32 - Hauts-de-France	02 - Aisne
Digne-les-Bains	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	04 - Alpes-de-Haute-Provence
Mouans-Sartoux	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	06 - Alpes-Maritimes
CA de Sophia Antipolis	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	06 - Alpes-Maritimes
Charleville-Mézières	44 - Grand Est	08 - Ardennes
CA Ardenne Métropole	44 - Grand Est	08 - Ardennes
CC Couserans-Pyrénées	76 - Occitanie	09 - Ariège
Troyes	44 - Grand Est	10 - Aube
CA Troyes Champagne Métropole	44 - Grand Est	10 - Aube
Berre-l'Étang	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 - Bouches-du-Rhône
Martigues	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 - Bouches-du-Rhône
Arles	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 - Bouches-du-Rhône
Aix-en-Provence	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 - Bouches-du-Rhône
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 - Bouches-du-Rhône
Mondeville	28 - Normandie	14 - Calvados
CU Caen la Mer	28 - Normandie	14 - Calvados
CA du Grand Angoulême	75 - Nouvelle-Aquitaine	16 - Charente
Rochefort-sur-Mer	75 - Nouvelle-Aquitaine	17 - Charente-Maritime
La Rochelle	75 - Nouvelle-Aquitaine	17 - Charente-Maritime
CA de La Rochelle	75 - Nouvelle-Aquitaine	17 - Charente-Maritime
Bourges	24 - Centre-Val de Loire	18 - Cher
CA Bourges Plus	24 - Centre-Val de Loire	18 - Cher
Longvic	27 - Bourgogne-Franche-Comté	21 - Côte-d'Or
Dijon Métropole	27 - Bourgogne-Franche-Comté	21 - Côte-d'Or
Dinan	53 - Bretagne	22 - Côtes-d'Armor
Lannion	53 - Bretagne	22 - Côtes-d'Armor
CA Lannion-Trégor Communauté	53 - Bretagne	22 - Côtes-d'Armor
CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	53 - Bretagne	22 - Côtes-d'Armor
CA Le Grand Périgueux	75 - Nouvelle-Aquitaine	24 - Dordogne
Pontarlier	27 - Bourgogne-Franche-Comté	25 - Doubs
Besançon	27 - Bourgogne-Franche-Comté	25 - Doubs
CA Pays de Montbéliard Agglomération	28 - Bourgogne-Franche-Comté	25 - Doubs
Die	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	26 - Drome
Valence	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	26 - Drome
Valence Mobilités	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	26 - Drome
Val-de-Reuil	28 - Normandie	27 - Eure
Chartres	24 - Centre-Val de Loire	28 - Eure-et-Loir
CA Chartres Métropole	24 - Centre-Val de Loire	28 - Eure-et-Loir
Quimper	53 - Bretagne	29 - Finistère
Brest Métropole	53 - Bretagne	29 - Finistère
Nîmes	76 - Occitanie	30 - Gard
CA de Nîmes Métropole	76 - Occitanie	30 - Gard
Fontenilles	76 - Occitanie	31 - Haute-Garonne
Toulouse Métropole	76 - Occitanie	31 - Haute-Garonne
Créon	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Arès	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Cadaujac	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Bassens	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Saint-Aubin-de-Médoc	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Arcachon	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Mios	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde

## Rapport d'activité 2024 – Club des villes et territoires cyclables et marchables

Bruges	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
CC Les Coteaux Bordelais	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Lormont	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Eysines	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Libourne	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Bègles	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Mérignac	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Bordeaux Métropole	75 - Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde
Vendargues	76 - Occitanie	34 - Hérault
CA de Béziers-Méditerranée	76 - Occitanie	34 - Hérault
Montpellier Méditerranée Métropole	76 - Occitanie	34 - Hérault
Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	76 - Occitanie	34 - Hérault
Dol-de-Bretagne	53 - Bretagne	35 - Ile-et-Vilaine
Vitré	53 - Bretagne	35 - Ile-et-Vilaine
Fougères	53 - Bretagne	35 - Ile-et-Vilaine
CC Terre d'Émeraude Communauté	53 - Bretagne	35 - Ile-et-Vilaine
Rennes	53 - Bretagne	35 - Ile-et-Vilaine
Rennes Métropole	53 - Bretagne	35 - Ile-et-Vilaine
La Riche	24 - Centre-Val de Loire	37 - Indre-et-Loire
Chambray-lès-Tours	24 - Centre-Val de Loire	37 - Indre-et-Loire
Saint-Cyr-sur-Loire	24 - Centre-Val de Loire	37 - Indre-et-Loire
Tours	24 - Centre-Val de Loire	37 - Indre-et-Loire
Syndicat des Mobilités de Touraine	24 - Centre-Val de Loire	37 - Indre-et-Loire
CA Porte de l'Isère (CAPI)	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	38 - Isère
Grenoble-Alpes-Métropole	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	38 - Isère
CC Maremne Adour Côte Sud	75 - Nouvelle-Aquitaine	40 - Landes
CA de Blois "Agglopolys"	24 - Centre-Val de Loire	41 - Loir-et-Cher
VILLE DE SORBIERS	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	42 - Loire
Riorges	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	42 - Loire
Saint-Herblain	52 - Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique
Saint-Nazaire	52 - Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)	52 - Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique
Nantes Métropole	52 - Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique
Orléans Métropole	24 - Centre-Val de Loire	45 - Loiret
Region Centre-Val de Loire	24 - Centre-Val de Loire	45 - Loiret
Agen	75 - Nouvelle-Aquitaine	47 - Lot-et-Garonne
Montreuil-Juigné	52 - Pays de la Loire	49 - Maine-et-Loire
Trélazé	52 - Pays de la Loire	49 - Maine-et-Loire
Angers	52 - Pays de la Loire	49 - Maine-et-Loire
Blainville-sur-Mer	28 - Normandie	50 - Manche
CA Saint-Lô Agglo	28 - Normandie	50 - Manche
Cherbourg-en-Cotentin	28 - Normandie	50 - Manche
Conseil départemental de la Manche	50 - Manche	50 - Manche
Reims	44 - Grand Est	51 - Marne
Chaumont	44 - Grand Est	52 - Haute-Marne
Métropole du Grand Nancy	44 - Grand Est	54 - Meurthe-et-Moselle
CC Terres Toulaises	54 - Grand Est	54 - Meurthe-et-Moselle
Séné	53 - Bretagne	56 - Morbihan
Saint-Avé	53 - Bretagne	56 - Morbihan
Vannes	53 - Bretagne	56 - Morbihan
Lorient	53 - Bretagne	56 - Morbihan
CA Lorient Agglomération	53 - Bretagne	56 - Morbihan
Metz	44 - Grand Est	57 - Moselle
Metz Métropole	44 - Grand Est	57 - Moselle

## Rapport d'activité 2024 – Club des villes et territoires cyclables et marchables

CA de Nevers	27 - Bourgogne-Franche-Comté	58 - Nièvre
Maubeuge	32 - Hauts-de-France	59 - Nord
Douai	32 - Hauts-de-France	59 - Nord
Dunkerque	32 - Hauts-de-France	59 - Nord
CC de Flandre Intérieure	32 - Hauts-de-France	59 - Nord
Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre (SMTUS)	32 - Hauts-de-France	59 - Nord
CU de Dunkerque	32 - Hauts-de-France	59 - Nord
Métropole Européenne de Lille	32 - Hauts-de-France	59 - Nord
CA du Beauvaisis	32 - Hauts-de-France	60 - Oise
Alençon	28 - Normandie	61 - Orne
Écurie	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
Le Touquet-Paris-Plage	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
Dainville	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
Loos-en-Gohelle	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
CC du Sud-Artois	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
Arras	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
Calais	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
CU d'Arras	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
SCoT de l'Arrageois (SCoTA)	32 - Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais
Clermont-Ferrand	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	63 - Puy-de-Dôme
Clermont Auvergne Métropole	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	63 - Puy-de-Dôme
Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC)	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	63 - Puy-de-Dôme
Jurançon	75 - Nouvelle-Aquitaine	64 - Pyrénées-Atlantiques
Anglet	75 - Nouvelle-Aquitaine	64 - Pyrénées-Atlantiques
Pau	75 - Nouvelle-Aquitaine	64 - Pyrénées-Atlantiques
Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour	75 - Nouvelle-Aquitaine	64 - Pyrénées-Atlantiques
Tarbes	76 - Occitanie	65 - Hautes-Pyrénées
CU Perpignan Méditerranée Métropole	76 - Occitanie	66 - Pyrénées-Orientales
Sélestat	44 - Grand Est	67 - Bas-Rhin
Haguenau	44 - Grand Est	67 - Bas-Rhin
Eurométropole de Strasbourg	44 - Grand Est	67 - Bas-Rhin
Saint-Louis	44 - Grand Est	68 - Haut-Rhin
Mulhouse	44 - Grand Est	68 - Haut-Rhin
Saint-Genis-Laval	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	69 - Rhône
Meyzieu	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	69 - Rhône
Vénissieux	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	69 - Rhône
Métropole de Lyon	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	69 - Rhône
CA Villefranche Beaujolais Saône	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	69 - Rhône
Mâcon	27 - Bourgogne-Franche-Comté	71 - Saône-et-Loire
CA Le Grand Chalonnais	27 - Bourgogne-Franche-Comté	71 - Saône-et-Loire
La Flèche	52 - Pays de la Loire	72 - Sarthe
CU Le Mans Métropole	52 - Pays de la Loire	72 - Sarthe
Bourg-Saint-Maurice	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	73 - Savoie
Aix-les-Bains	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	73 - Savoie
CA du Grand Chambéry	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	73 - Savoie
Chambéry	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	73 - Savoie
La Roche-sur-Foron	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	74 - Haute-Savoie
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	74 - Haute-Savoie
Annecy	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	74 - Haute-Savoie
CA du Grand Annecy	84 - Auvergne-Rhône-Alpes	74 - Haute-Savoie
Paris	11 - Île-de-France	75 - Paris
Métropole du Grand Paris	11 - Île-de-France	75 - Paris
Île-de-France Mobilités	11 - Île-de-France	75 - Paris
Eu	28 - Normandie	76 - Seine-Maritime



## Rapport d'activité 2024 – Club des villes et territoires cyclables et marchables

<b>CU Le Havre Seine Métropole</b>	28 - Normandie	76 - Seine-Maritime
<b>Métropole Rouen Normandie</b>	28 - Normandie	76 - Seine-Maritime
<b>Varenes-sur-Seine</b>	11 - Île-de-France	77 - Seine-et-Marne
<b>Mitry-Mory</b>	11 - Île-de-France	77 - Seine-et-Marne
<b>Melun</b>	11 - Île-de-France	77 - Seine-et-Marne
<b>Houdan</b>	11 - Île-de-France	78 - Yvelines
<b>Carrières-sous-Poissy</b>	11 - Île-de-France	78 - Yvelines
<b>Guyancourt</b>	11 - Île-de-France	78 - Yvelines
<b>Les Mureaux</b>	11 - Île-de-France	78 - Yvelines
<b>Versailles</b>	11 - Île-de-France	78 - Yvelines
<b>CA Saint Germain Boucles de Seine</b>	11 - Île-de-France	78 - Yvelines
<b>La Crèche</b>	75 - Nouvelle-Aquitaine	79 - Deux-Sevres
<b>CC Haut Val de Sèvre</b>	75 - Nouvelle-Aquitaine	79 - Deux-Sevres
<b>Niort</b>	75 - Nouvelle-Aquitaine	79 - Deux-Sevres
<b>CA du Niortais</b>	75 - Nouvelle-Aquitaine	79 - Deux-Sevres
<b>CA Amiens Métropole</b>	32 - Hauts-de-France	80 - Somme
<b>CA Grand Montauban</b>	76 - Occitanie	82 - Tarn-et-Garonne
<b>Saint-Cyr-sur-Mer</b>	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 - Var
<b>Toulon</b>	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 - Var
<b>Métropole Toulon-Provence-Méditerranée</b>	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 - Var
<b>Avignon</b>	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	84 - Vaucluse
<b>CA du Grand Avignon (COGA)</b>	93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	84 - Vaucluse
<b>La Roche-sur-Yon</b>	52 - Pays de la Loire	85 - Vendée
<b>CC du Pays des Herbiers</b>	52 - Pays de la Loire	85 - Vendée
<b>La Tranche-sur-Mer</b>	52 - Pays de la Loire	85 - Vendée
<b>CU du Grand Poitiers</b>	75 - Nouvelle-Aquitaine	86 - Vienne
<b>CU Limoges Métropole</b>	75 - Nouvelle-Aquitaine	87 - Haute-Vienne
<b>Épinal</b>	44 - Grand Est	88 - Vosges
<b>Joigny</b>	27 - Bourgogne-Franche-Comté	89 - Yonne
<b>Belfort</b>	27 - Bourgogne-Franche-Comté	90 - Territoire de Belfort
<b>Bruyères-le-Châtel</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>Bures-sur-Yvette</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>Orsay</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>Chilly-Mazarin</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>Saint-Michel-sur-Orge</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>Ris-Orangis</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>Corbeil-Essonnes</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>Évry-Courcouronnes</b>	11 - Île-de-France	91 - Essonne
<b>CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart</b>	11 - Île-de-France	77 - Seine-et-Marne
<b>Ville-d'Avray</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Sceaux</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Bourg-la-Reine</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Sèvres</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Malakoff</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Bagneux</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Puteaux</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Gennevilliers</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Antony</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Colombes</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Grand Paris Seine Ouest (GPSO)</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Paris Ouest La Défense</b>	11 - Île-de-France	92 - Hauts-de-Seine
<b>Neuilly-Plaisance</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Romainville</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis

## Rapport d'activité 2024 – Club des villes et territoires cyclables et marchables

<b>Rosny-sous-Bois</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Livry-Gargan</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Noisy-le-Grand</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Montreuil</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Saint-Denis</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Plaine Commune Grand Paris</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Région Île-de-France</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis</b>	11 - Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis
<b>Chevilly-Larue</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Arcueil</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Le Kremlin-Bicêtre</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Charenton-le-Pont</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Vincennes</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Fontenay-sous-Bois</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Villejuif</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Ivry-sur-Seine</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Champigny-sur-Marne</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Vitry-sur-Seine</b>	11 - Île-de-France	94 - Val-de-Marne
<b>Enghien-les-Bains</b>	11 - Île-de-France	95 - Val-d'Oise
<b>Montigny-lès-Cormeilles</b>	11 - Île-de-France	95 - Val-d'Oise
<b>CA de Cergy-Pontoise</b>	11 - Île-de-France	95 - Val-d'Oise
<b>CA Val Parisis</b>	11 - Île-de-France	95 - Val-d'Oise
<b>Sinnamary</b>	973 - Guyane	973 - Guyane
<b>Saint-Paul</b>	974 - La Réunion	974 - La Réunion
<b>Saint-Denis</b>	974 - La Réunion	974 - La Réunion
<b>CA CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires)</b>	974 - La Réunion	974 - La Réunion
<b>CC de Petite-Terre</b>	976 - Mayotte	976 - Mayotte
<b>Luxembourg</b>	INTERNATIONAL	INTERNATIONAL